

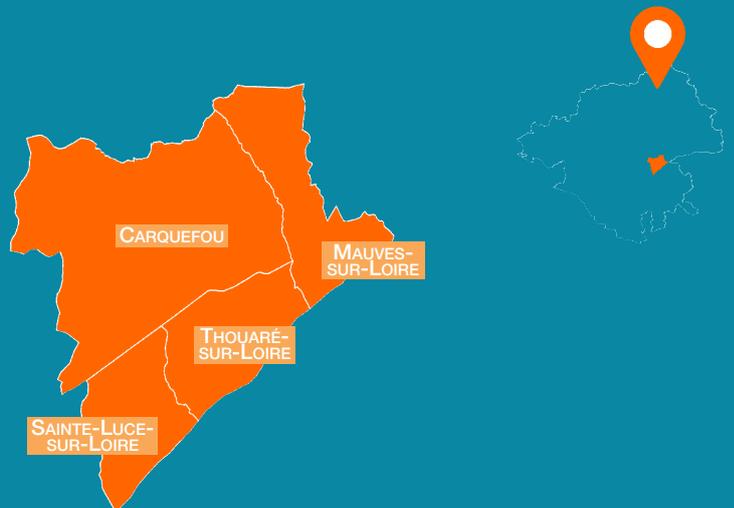
PROFIL SANTÉ 2024

CPTS Santé Est Métropole



CPTS SANTÉ EST MÉTROPOLE : 4 COMMUNES

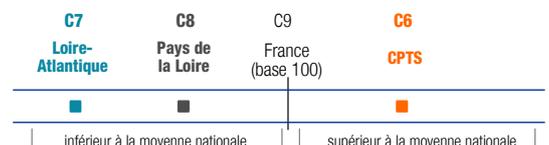
CARQUEFOU
MAUVES-SUR-LOIRE
SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE
THOUARÉ-SUR-LOIRE



C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France	
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS C6	Loire-Atlantique C7	Pays de la Loire C8	France hexa. C9		
A - DÉMOGRAPHIE										
1	Habitants	50 132		+1,0%		1 457 806	3 853 999	65 505 213		
2	Solde naturel	+130				+4 303	+3 868	+94 968		
3	Solde migratoire	+624				+11 249	+14 933	+41 889		
4	Nouveaux arrivants	4 178	8%	-1,3%	cf. C4	7%	7%	7%		
5	55 ans et plus parmi les nouveaux arrivants	528	13%	+7,4%		12%	15%	14%		
6	Natalité	491	9,8‰	-2,1%		11,1‰	10,2‰	10,5‰		
7	0-5 ans	3 317	7%	-1,7%		7%	7%	6%		
8	6-17 ans	8 239	16%	-0,7%		16%	16%	15%		
9	18-24 ans	4 688	9%	-0,5%		9%	8%	8%		
10	25-64 ans	25 358	51%	-0,0%		50%	49%	50%		
11	65 ans et plus	8 530	17%	+1,8%		19%	21%	21%		
12	90 ans et plus parmi les 65 ans et plus	541	6%	+3,5%		6%	7%	6%		
13	Vivant seuls parmi les 80 ans et plus	839	37%	+3,6%		41%	40%	42%		
14	Viellissement					0,65	0,75	0,86	0,88	
B - ENVIRONNEMENT SOCIAL										
Ménages et familles										
15	Ménages	21 795		+2,4%			665 145	1 756 548	29 856 174	
16	Personnes par ménage			-1,1%	2,3	2,2	2,2	2,2		
17	Personnes seules	7 064	32%	+2,7%	cf. C4	38%	37%	38%		
18	Couples sans enfant	6 283	29%	-0,3%		27%	29%	26%		
19	Couples avec enfant(s)	6 313	29%	-2,3%		25%	25%	24%		
20	Familles monoparentales	1 925	9%	+1,3%		8%	8%	10%		
21	Familles nombreuses	1 219	15%	-2,6%		16%	17%	16%		
Formation et insertion professionnelle des 18-24 ans										
22	Non-scolarisés	1 571		+0,6%		48 666	132 174	2 165 180		
23	Non-scolarisés à bas niveau de formation	197	13%	+3,7%	cf. C4	12%	13%	16%		
24	Non-scolarisés avec niveau de formation Bac+2 ou plus	673	43%	+2,0%		37%	33%	32%		
25	Actifs	2 327	50%	+0,3%		58%	62%	57%		
26	Chômage	395	17%	-6,0%		19%	20%	24%		
Formation et insertion professionnelle des 25-64 ans										
27	Personnes à bas niveau de formation	2 182	9%	-4,9%	cf. C4	11%	14%	17%		
28	Personnes avec niveau de formation Bac+2 ou plus	13 378	54%	+2,8%		46%	38%	40%		
29	Actifs	22 071	87%	+0,4%		85%	84%	83%		
30	Chômage	1 432	6%	-2,9%		9%	9%	10%		
Activité professionnelle										
31	Personnes en âge de travailler	32 116		+0,9%		914 899	2 342 016	40 527 179		
32	Actifs	24 519	76%	+0,5%	cf. C4	77%	77%	75%		
33	Salariés n'étant pas en CDI	2 543	12%	+0,6%		16%	16%	16%		
34	Concentration d'emplois	29 798		-0,4%		130	101	99	98	
Professions et catégories socioprofessionnelles										
35	Agriculteurs	73	0,3%	-6,2%	cf. C4	1,0%	1,9%	1,2%		
36	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 558	6%	+2,0%		6%	6%	6%		
37	Cadres	6 971	28%	+3,1%		20%	15%	18%		
38	Employés	5 795	24%	-0,6%		25%	26%	27%		
39	Ouvriers	3 840	16%	-0,4%		20%	26%	21%		
Revenus et situations de fragilité sociale										
40	Allocataires CAF couverts par le revenu de solidarité active (RSA)	625	6%	+2,7%	cf. C4	9%	8%	12%		
41	Allocataires CAF dont prestations CAF>50 % des ressources	1 359	13%	+1,5%		18%	17%	22%		
42	Bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)	561	2,0%	+5,7%		2,9%	2,8%	3,2%		

Lecture du tableau et du graphique

Colonnes 1 et 2 (C1, C2) : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). C3 : effectif (de personnes, décès...) pour la CPTS. C4 : taux brut (de personnes, décès...) pour la CPTS. C5 : Volets A, B : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34). Volets C, D, E : ↓ baisse marquée ; ↓ baisse modérée ; ↔ relative stabilité ; ↑ hausse modérée ; ↑↑ hausse marquée (cf. précisions p. 7). C6 : valeur de l'indicateur CPTS permettant d'effectuer des comparaisons avec la Loire-Atlantique, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, F, les comparaisons sont effectuées sur les taux/densités/APL (présentés en C4 ou C6). Pour les volets C, D, E, G, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). C7 : valeur départementale de l'indicateur. C8 : valeur régionale de l'indicateur. C9 : valeur nationale de l'indicateur. ns : différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. nd : non disponible. nc : non calculé.



C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS C6	Loire-Atlantique C7	Pays de la Loire C8	France hexa. C9	
C - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ									
43	Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie	10 700	21%	nc	91	95	94	100	
44	Personnes admises en affection de longue durée (ALD)	930	1,9%	nc	96 (ns)	95	96	100	
45	Passages dans les services d'urgences	6 020		nc	123	163	225	nd	
46	Personnes hospitalisées en court séjour	8 220	16%	nc	106	104	102	100	
47	Mortalité générale - deux sexes	353	0,7%	↔	94	98	97	100	
48	Mortalité prématurée - deux sexes	47	1,1‰	↔	65	96	98	100	
49	Mortalité prématurée - hommes	29	1,4‰	↓	60	99	101	100	
50	Mortalité prématurée - femmes	19	0,9‰	↔	74	91	94	100	
51	Mortalité évitable par la prévention - deux sexes	41	0,9‰	↔	75	103	103	100	
D - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION									
Santé des enfants de moins d'un an (490 naissances par an)									
52	Enfants nés prématurément	25	5,3%	nc	87 (ns)	86	93	100	
53	Enfants hospitalisés en court séjour	140	28%	nc	85	89	91	100	
Santé des enfants et adolescents de 1-17 ans (11 020 habitants)									
54	Enfants pris en charge au long cours pour une pathologie	830	7,7%	nc	97 (ns)	101	93	100	
55	Enfants admis en ALD	40	3,6‰	nc	83 (ns)	85	82	100	
56	Enfants hospitalisés en court séjour (hors maladie des dents)	720	6,4%	nc	105 (ns)	104	100	100	
57	Mortalité générale (1-14 ans)	<5	nc	nc	nc	80	85	100	
58	Enfants pris en charge pour troubles mentaux et du comportement	160	1,5%	nc	86	95	87	100	
59	Enfants hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique	110	1,0%	nc	140	137	123	100	
60	Enfants ayant eu recours à un chirurgien-dentiste à l'âge de 6 ans	500	72%	nc	125	116	108	100	
61	Enfants ayant eu recours à un chirurgien-dentiste à l'âge de 12 ans	410	59%	nc	108 (ns)	111	110	100	
62	Bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)	194	1,4%	↑↑	cf. C4	1,5%	1,8%	2,6%	
63	Enfants en situation de handicap scolarisés dans le territoire	nd	nd			3,3%	3,4%	3,7%*	
Santé des jeunes de 18-24 ans (4 690 habitants)									
64	Jeunes pris en charge au long cours pour une pathologie	350	7,5%	nc	97 (ns)	101	99	100	
65	Jeunes admis en ALD	20	5,1‰	nc	82 (ns)	96	94	100	
66	Jeunes hospitalisés en court séjour (hors maladie des dents)	380	7,9%	nc	95 (ns)	104	103	100	
67	Mortalité générale (15-24 ans)	<5	nc	nc	nc	98	103	100	
68	Jeunes pris en charge pour troubles mentaux et du comportement	120	2,6%	nc	102 (ns)	108	103	100	
69	Jeunes hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique	60	1,3%	nc	117 (ns)	142	131	100	
Santé des personnes âgées de 25-64 ans (25 360 habitants)									
70	Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie	4 390	17%	nc	85	92	93	100	
71	Personnes admises en ALD	390	1,5%	nc	86	90	93	100	
72	Personnes hospitalisées en court séjour (hors maladie des dents)	3 950	15%	nc	104	104	103	100	
73	Mortalité générale des 25-64 ans	44	1,8‰	↔	65	97	99	100	
74	Mortalité générale des 25-49 ans	11	0,7‰	↔	67	95	100	100	
75	Mortalité générale des 50-64 ans	33	3,4‰	↔	64	98	98	100	
76	Personnes prises en charge pour cancer	840	3,2%	nc	107	104	103	100	
77	Personnes admises en ALD pour cancer	100	3,7‰	nc	94 (ns)	104	104	100	
78	Mortalité par cancer	22	0,9‰	↔	80	103	102	100	
79	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire	850	3,3%	nc	89	94	94	100	
80	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies	2 400	9,4%	nc	98 (ns)	92	102	100	
81	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	80	3,1‰	nc	95 (ns)	96	96	100	
82	Mortalité par maladie cardiovasculaire	<5	nc	nc	nc	84	91	100	
83	Personnes prises en charge pour diabète	700	2,7%	nc	65	76	83	100	
84	Personnes admises en ALD pour diabète	70	2,8‰	nc	74	80	89	100	
85	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement	750	2,9%	nc	64	90	93	100	
86	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies	1 980	7,7%	nc	99 (ns)	97	96	100	
87	Personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement	50	1,8‰	nc	83 (ns)	88	89	100	
88	Mortalité par suicide	<5	nc	nc	nc	112	129	100	
89	Personnes admises en ALD pour pathologie liée à l'alcool	<5	nc	nc	nc	131	123	100	
90	Mortalité par pathologie liée à l'alcool	<5	nc	nc	nc	134	123	100	
91	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	320	1,2%	nc	127	137	125	100	

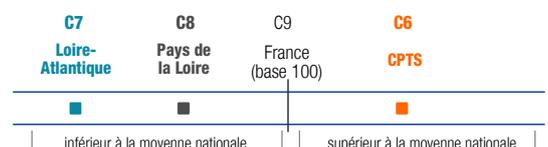
* France entière

C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS C6	Loire-Atlantique C7	Pays de la Loire C8	France hexa. C9	
Santé des personnes âgées de 65 ans et plus (8 530 habitants, dont 3 660 âgés de 75 ans et plus)									
92	Pers. de 65-74 ans prises en charge au long cours pour une pathologie	2 240	45%	nc	91	94	93	100	
93	Pers. de 75 ans et plus prises en charge au long cours pour une pathologie	2 540	69%	nc	99 (ns)	97	96	100	
94	Personnes admises en ALD	480	5,5%	nc	107 (ns)	100	100	100	
95	Personnes de 75 ans et plus en situation de polymédication	720	18%	nc	82	78	87	100	
96	Passages des 75 ans et plus dans les services d'urgences	840		nc	230	280	378	nd	
97	Personnes de 65-74 ans hospitalisées en court séjour	1 360	28%	nc	110	103	100	100	
98	Personnes de 75 ans et plus hospitalisées en court séjour	1 250	33%	nc	100 (ns)	98	99	100	
99	Mortalité générale des 65-74 ans	51	1,1%	↔	78	97	94	100	
100	Mortalité générale des 75 ans et plus	255	7,3%	↔	107	99	97	100	
101	Personnes prises en charge pour cancer	1 590	17%	nc	109	103	102	100	
102	Personnes admises en ALD pour cancer	140	1,6%	nc	107 (ns)	104	104	100	
103	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire	2 610	29%	nc	106	100	97	100	
104	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies	3 310	36%	nc	102 (ns)	100	105	100	
105	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	160	1,9%	nc	108 (ns)	105	103	100	
106	Personnes prises en charge pour diabète	1 180	13%	nc	72	78	85	100	
107	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement	420	4,6%	nc	80	97	92	100	
108	Personnes prises en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences	490	5,3%	nc	119	105	96	100	
109	Personnes admises en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences	50	6,2%	nc	126 (ns)	111	106	100	
110	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies	1 830	20%	nc	98 (ns)	98	100	100	
111	Mortalité par suicide	<5	nc		nc	105	126	100	
112	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	220	2,5%	nc	105 (ns)	105	100	100	
113	Mortalité par chute	7	0,8%	↔	108 (ns)	112	105	100	
114	Personnes hospitalisées en court séjour pour pneumopathie infectieuse	40	0,4%	nc	77 (ns)	81	84	100	
115	Couverture vaccinale contre la grippe	5 900	69%	nc	118	109	106	100	
E - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ									
Cancers									
116	Personnes prises en charge pour cancer	2 450	4,8%	nc	108	103	102	100	
117	Personnes admises en ALD pour cancer	250	4,9%	nc	101 (ns)	104	104	100	
118	Mortalité par cancer	101	2,0%	↔	99 (ns)	105	102	100	
119-0	Participation au dépistage organisé du cancer colorectal (50-74 ans)		44%	nc	cf. C4	39%	38%	nc	
119	Personnes prises en charge pour cancer du côlon-rectum	230	0,5%	nc	94 (ns)	93	97	100	
120	Personnes admises en ALD pour cancer du côlon-rectum	20	0,4%	nc	91 (ns)	91	99	100	
121	Mortalité par cancer du côlon-rectum	10	0,2%	↔	98 (ns)	96	102	100	
122	Participation au dépistage organisé du cancer du sein (50-74 ans)		60%	nc	cf. C4	53%	55%	nc	
123	Femmes prises en charge pour cancer du sein	500	1,9%	nc	99 (ns)	97	97	100	
124	Femmes admises en ALD pour cancer du sein	40	1,7%	nc	91 (ns)	106	104	100	
125	Mortalité par cancer du sein	9	0,3%	↔	106 (ns)	101	100	100	
126	Dépistage du cancer du col de l'utérus (25-64 ans)	8 110	61%	nc	119	110	106	100	
127	Hommes pris en charge pour cancer de la prostate	340	1,4%	nc	98 (ns)	106	107	100	
128	Hommes admis en ALD pour cancer de la prostate	40	1,6%	nc	112 (ns)	107	107	100	
129	Mortalité par cancer de la prostate	<5	nc		nc	109	109	100	
130	Personnes prises en charge pour cancer du poumon	90	0,2%	nc	79	88	86	100	
131	Personnes admises en ALD pour cancer du poumon	10	0,3%	nc	65	100	97	100	
132	Mortalité par cancer du poumon	19	0,4%	↔	92 (ns)	95	91	100	
133	Pers. admises en ALD pour cancer des voies aéro-digestives sup. (VADS)	10	0,2%	nc	92	110	108	100	
134	Mortalité par cancer des VADS	6	0,1%	↔	115 (ns)	122	114	100	
Maladies cardiovasculaires									
135	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire	3 500	6,9%	nc	101 (ns)	99	96	100	
136	Personnes prises en charge pour maladie coronaire	1 670	3,3%	nc	118	105	93	100	
137	Personnes prises en charge pour accident vasculaire cérébral	520	1,0%	nc	83	96	96	100	
138	Personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque	420	0,8%	nc	80	87	94	100	
139	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies	5 740	11%	nc	100 (ns)	97	104	100	
140	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	250	5,0%	nc	103 (ns)	102	100	100	
141	Mortalité par maladie cardiovasculaire	75	1,5%	↓	93 (ns)	104	103	100	
Diabète									
142	Personnes prises en charge pour diabète	1 920	3,8%	nc	70	77	84	100	
143	Personnes admises en ALD pour diabète	150	2,9%	nc	87 (ns)	83	90	100	
Maladies de l'appareil respiratoire									
144	Personnes prises en charge pour maladie respiratoire chronique	2 390	4,7%	nc	93	95	91	100	
145	Personnes admises en ALD pour insuffisance respiratoire chronique	10	0,3%	nc	80 (ns)	67	67	100	
146	Mortalité par maladie de l'appareil respiratoire	24	0,5%	↔	100 (ns)	100	95	100	

C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison			C9	Comparaison à la moyenne nationale France
		C3	C4	C5	C6	C7	C8		
Troubles mentaux et du comportement, suicide									
147	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement	1 450	2,9%	nc	73	93	93	100	
148	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies	3 930	7,7%	nc	98 (ns)	97	98	100	
149	Personnes prises en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur	400	0,8%	nc	64	80	88	100	
150	Pers. ayant un traitement antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, hors pathologies	2 560	5,1%	nc	114	108	101	100	
151	Personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement	150	2,9‰	nc	103 (ns)	100	96	100	
152	Mortalité par suicide	<5	nc		nc	108	128	100	
Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool									
153	Personnes admises en ALD pour pathologie liée à l'alcool	10	0,3‰	nc	113 (ns)	132	122	100	
154	Personnes hospitalisées en court séjour pour pathologie liée à l'alcool	140	0,3%	nc	68	91	98	100	
155	Personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool	140	0,3%	nc	69	108	108	100	
156	Mortalité par pathologie liée à l'alcool	7	0,1‰	↔	107 (ns)	127	120	100	
Conséquences des accidents									
157	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	710	1,4%	nc	120	124	114	100	
158	Mortalité par accident de la vie courante	16	0,3‰	↔	104 (ns)	105	101	100	
159	Mortalité par accident de la circulation	<5	nc		nc	81	99	100	
F - OFFRE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT									
Offre de soins de premier recours									
160	Médecins généralistes libéraux (hors remplaçants)	51		nc	104	95	82	83	
161	Médecins généralistes libéraux de moins de 60 ans (hors remplaçants)	38		nc					
162	Médecins généralistes libéraux nouvellement arrivés depuis 5 ans	15	29%	nc	cf. C4	28%	28%	23%	
163	Médecins généralistes libéraux "désinstallés" depuis 5 ans	13	27%	nc		27%	33%	26%	
164	Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes			+0,2	4,9	3,8	3,4	3,3	
165	Chirurgiens-dentistes libéraux (yc ODF)	29		nc	61	65	51	60	
165-b	APL aux chirurgiens-dentistes			nc	73	63	53	60	
166	Sages-femmes libérales	8		nc	47	42	36	33	
167	APL aux sages-femmes			+6	36	25	23	20	
168	Infirmiers libéraux	43		nc	163	157	167	262	
169	Centres de soins infirmiers (CSI)	0		nc					
170	APL aux infirmiers			+13	82	88	86	152	
171	Masseurs-kinésithérapeutes libéraux	81		nc	190	153	119	137	
172	APL aux masseurs-kinésithérapeutes			+19	148	112	91	113	
173	Orthophonistes libéraux	21		nc	39	43	32	30	
174	Orthoptistes libéraux	5		nc	9,7	4,6	3,9	5,0	
175	Pédicures-podologues libéraux	15		nc	28	23	22	19	
176	Maisons de santé pluriprofessionnelles	1		nc					
177	Pharmacies	13		nc	26	27	28	31	
178	Laboratoires de biologie médicale	5		nc					
Offre pour les personnes en situation de handicap									
179	Places en établissements pour enfants et jeunes en situation de handicap	53		nc	4,0	6,6	6,3	7,6	
180	Places en Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad)	35		nc	2,7	4,4	4,4	3,2	
181	Places en établissements pour adultes en situation de handicap	113		nc	4,4	4,5	5,5	4,9	
182	Places en Établissements et services d'aide par le travail (Esat)	213		nc	8,3	3,1	3,6	3,6	
183	Places en Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah)	25		nc	1,0	1,7	1,8	1,8	
Offre pour les personnes âgées									
184	Places en établissements pour personnes âgées	624		nc	171	135	147	116	
185	Places en Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)	604		nc	165	121	123	96	
186	Places en Services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) et Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (Spasad)	59		nc	16	18	18	19	

Lecture du tableau et du graphique

Colonnes 1 et 2 (C1, C2) : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). C3 : effectif (de personnes, décès...) pour la CPTS. C4 : taux brut (de personnes, décès...) pour la CPTS. C5 : Volets A, B : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34). Volets C, D, E : ↓ baisse marquée ; ↓ baisse modérée ; ↔ relative stabilité ; ↑ hausse modérée ; ↑↑ hausse marquée (cf. précisions p. 7). C6 : valeur de l'indicateur CPTS permettant d'effectuer des comparaisons avec la Loire-Atlantique, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, F, les comparaisons sont effectuées sur les taux/densités/APL (présentés en C4 ou C6). Pour les volets C, D, E, G, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). C7 : valeur départementale de l'indicateur. C8 : valeur régionale de l'indicateur. C9 : valeur nationale de l'indicateur. ns : différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. nd : non disponible. nc : non calculé.



C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS C6	Loire-Atlantique C7	Pays de la Loire C8	France hexa. C9	
G - RECOURS AUX SOINS AMBULATOIRES *									
187	Personnes ayant eu recours à un médecin généraliste	44 200	87%	nc	105	103	102	100	
188	Personnes ayant eu recours à un chirurgien-dentiste	24 900	49%	nc	115	109	102	100	
189	Personnes ayant eu recours à un masseur-kinésithérapeute	11 400	23%	nc	146	120	103	100	
190	Personnes ayant eu recours à un infirmier	10 100	20%	nc	71	95	112	100	
191	Personnes ayant eu recours à un orthophoniste	1 390	2,7%	nc	133	134	107	100	
192	Personnes ayant eu recours à un ophtalmologiste	15 600	31%	nc	104	97	101	100	
193	Personnes ayant eu recours à un cardiologue	5 240	11%	nc	99 (ns)	90	77	100	
194	Personnes ayant eu recours à un dermatologue	5 460	11%	nc	119	92	85	100	
195	Personnes ayant eu recours à un oto-rhino-laryngologiste (ORL)	3 140	6,2%	nc	80	87	82	100	
196	Enfants de moins de 15 ans ayant eu recours à un méd. généraliste ou pédiatre	8 440	90%	nc	103	101	100	100	
197	Enfants de moins de 15 ans ayant eu recours à un orthophoniste	990	11%	nc	125	132	108	100	
198	Femmes de 15 ans et plus ayant eu recours à un gynécologue	6 830	31%	nc	112	88	83	100	
199	Femmes de 15 ans et plus ayant eu recours à une sage-femme	2 020	9,3%	nc	84	101	112	100	
200	Personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à un médecin généraliste	7 910	95%	nc	103	101	101	100	
201	Personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à un chirurgien-dentiste	4 690	53%	nc	120	114	106	100	
202	Personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à un masseur-kinésithérapeute	3 020	37%	nc	137	112	96	100	
203	Personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à un infirmier	3 360	41%	nc	80	100	112	100	

* Au moins une fois dans l'année, en cabinet de ville, centre de santé (dont centre de soins infirmiers), centre mutualiste, consultation externe d'établissement hospitalier, service de protection maternelle et infantile (PMI).

Sources et définitions des indicateurs

A et B - DÉMOGRAPHIE ET ENVIRONNEMENT SOCIAL (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs sont issus principalement d'une exploitation des données du recensement de la population de l'Insee. Les **taux** (colonne 4) sont des taux bruts. L'**évolution** (colonne 5) correspond au taux de croissance annuel moyen des taux bruts (ou des effectifs pour les indicateurs 1, 15, 22, 31, 34). Les **comparaisons** à la moyenne nationale sont effectuées sur les taux bruts.

A - DÉMOGRAPHIE (Exploitation ORS Pays de la Loire)

1. Nombre d'habitants (population municipale). Évolution 2015-2021 (RP, Insee) 2. Solde naturel annuel moyen 2017-2021 (naissances vivantes moins décès) (État civil, Insee) 3. Solde migratoire annuel moyen 2013-2018 (arrivées moins départs) (RP, Insee) 4. Part des habitants installés depuis moins d'un an dans leur commune de résidence 5. Part des habitants âgés de 55 ans et plus parmi ceux installés depuis moins d'un an dans leur commune de résidence. Évolution 2015-2021 (RP, Insee) 6. Nombre de naissances pour 1 000 habitants. Évolution 2012-2022 (État civil, Insee) 7/8/9/10/11. Part de personnes âgées de : 0-5 ans / 6-17 ans / 18-24 ans / 25-64 ans / 65 ans et plus 12. Part de personnes âgées de 90 ans et plus parmi les 65 ans et plus 13. Part de personnes vivant seules parmi les 80 ans et plus. Évolution 2015-2021 (RP, Insee) 14. Rapport entre le nombre des 65 ans et plus et celui des moins de 20 ans (RP 2021, Insee).

B - ENVIRONNEMENT SOCIAL (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Ménages et familles - 15. Nombre de ménages 16. Nombre moyen de personnes par ménage 17. Part des ménages composés d'une personne seule 18/19/20. Parmi l'ensemble des ménages, part de ceux dont la famille principale : est formée d'un couple sans enfant / est formée d'un couple avec enfant(s) / est une famille monoparentale 21. Part des familles composées de 3 enfants ou plus, âgés de moins de 25 ans. Évolution 2015-2021 (RP, Insee).

Formation et insertion professionnelle des 18-24 ans - 22. Nombre de non-scolarisés parmi les 20-24 ans 23/24. Parmi les 20-24 ans non-scolarisés, part des personnes : à bas niveau de formation (aucun diplôme, CEP, BEPC, brevet des collèges) / avec un niveau de formation Bac+2 ou plus 25. Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les 18-24 ans 26. Part des actifs au chômage parmi les actifs de 18-24 ans. Évolution 2015-2021 (RP, Insee).

Formation et insertion professionnelle des 25-64 ans - 27/28. Parmi les 25-64 ans (non-scolarisés), part des personnes : à bas niveau de formation (aucun, CEP, BEPC, brevet des collèges) / avec un niveau de formation Bac+2 ou plus 29. Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les 25-64 ans 30. Part des actifs au chômage parmi les actifs de 25-64 ans. Évolution 2015-2021 (RP, Insee).

Activité professionnelle - 31. Nombre de personnes de 15-64 ans en âge de travailler 32. Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les 15-64 ans 33. Parmi les salariés de 15 ans et plus, part des salariés n'étant ni en CDI, ni titulaires de la fonction publique 34. Nombre d'emplois dans le territoire pour 100 actifs occupés résidant dans le territoire. Évolution 2015-2021 (RP, Insee).

Professions et catégories socioprofessionnelles - 35/36/37/38/39. Parmi les actifs en emploi ou au chômage de 15-64 ans, part des : agriculteurs exploitants / artisans, commerçants, chefs d'entreprise / cadres, professions intellectuelles supérieures / employés / ouvriers. Évolution 2015-2021 (RP, Insee).

Revenus et situations de fragilité sociale - 40. Part des foyers allocataires percevant le RSA socle (avec ou sans majoration versable) parmi les foyers allocataires de la branche famille 41. Part des foyers allocataires de la branche famille dont les ressources sont constituées d'au moins la moitié de prestations Caf. Évolution 31/12/2016-2022 (Cnaf) 42. Taux de bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) pour 100 personnes de 20-64 ans. Évolution 31/12/2015-2022 (Cnaf, MSA).

C à E - ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs relatifs aux personnes prises en charge pour une pathologie ou bénéficiant d'un traitement au long cours 43, 54, 58, 64, 68, 70, 76, 79, 80, 83, 85, 86, 92, 93, 101, 103, 104, 106, 107, 108, 110, 116, 119, 123, 127, 130, 135-139, 142, 144, 147-150, 155 sont issus d'une exploitation des traitements développés par la Cnam dans le cadre de la Cartographie des pathologies et des dépenses 2021, accessibles dans le Système national des données de santé (SNDS). Ces indicateurs sont élaborés à partir d'algorithmes reposant à la fois sur les diagnostics d'hospitalisation (MCO, RIM-P...) et d'Affections de longue durée (ALD), les remboursements de médicaments lorsqu'ils sont spécifiques d'une pathologie et parfois sur des actes traceurs [cf. Cnam (2023). Méthodologie médicale de la cartographie des pathologies et des dépenses, version G10 (années 2015 à 2021, Tous Régimes), 69 p.]. L'effectif (colonne 3) correspond au nombre de personnes prises en charge pour une pathologie ou bénéficiant d'un traitement au long cours (champ : ensemble des régimes d'assurance maladie).

Les indicateurs sur les personnes admises en affection de longue durée (ALD) 44, 55, 65, 71, 77, 81, 84, 87, 89, 94, 102, 105, 109, 117, 120, 124, 128, 131, 133, 140, 143, 145, 151, 153 sont issus d'une exploitation des données du DCIR (SNDS). Les effectifs correspondent à une estimation du nombre annuel moyen de personnes admises en ALD sur la période 2021-2022 (champ : ALD sur liste, hors liste et polyopathologies ; tous régimes).

Les indicateurs sur les personnes hospitalisées en court séjour 46, 52, 53, 56, 59, 66, 69, 72, 91, 97, 98, 112, 114, 154, 157 sont issus d'une exploitation des données du PMSI MCO (SNDS). Les effectifs correspondent à une estimation du nombre moyen de personnes hospitalisées en services de médecine, chirurgie ou d'obstétrique (services dits de "court séjour") au moins une fois au cours d'une année sur la période 2021-2022 (champ : tous régimes, hors séquences et nouveau-nés "bien portants"). Les analyses ont été menées à partir du diagnostic principal d'hospitalisation (et également sur les diagnostics associés et reliés pour l'indicateur 154).

C à E - ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs sur la santé bucco-dentaire (60-61), la polymédication (95), la couverture vaccinale contre la grippe (115) et le dépistage du cancer du col de l'utérus (126) sont issus d'une exploitation des données du DCIR et/ou du PMSI MCO (SNDS). Les effectifs correspondent à une estimation du nombre total de personnes concernées (champ : tous régimes).

Les indicateurs de mortalité 47-51, 57, 67, 73-75, 78, 82, 88, 90, 99, 100, 111, 113, 118, 121, 125, 129, 132, 134, 141, 146, 152, 156, 158, 159 sont issus des statistiques des causes médicales de décès (Inserm CépiDc, BCMD-SNDS). Les effectifs correspondent au nombre annuel moyen de décès sur la période 2017-2021. L'évolution correspond au taux de croissance annuel moyen du taux standardisé (sur l'âge) de mortalité entre les périodes 2000-2004 et 2017-2021. Les analyses ont été menées à partir de la cause initiale du décès.

Les indicateurs sur les passages aux urgences 45, 96 sont issus d'une exploitation des résumés de passages aux urgences (ORU Pays de la Loire). Ils concernent les passages en 2021 des habitants du territoire dans les services d'urgences des Pays de la Loire et des quatre régions limitrophes.

Les indicateurs sur la participation au dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal 119-0, 122 sont issus d'une exploitation des données 2022-2023 du CRCDC Pays de la Loire. Les taux de participation sont calculés par rapport au nombre de personnes invitées. Ces taux diffèrent légèrement de ceux publiés par Santé publique France, qui sont calculés à partir des estimations de population de l'Insee.

L'ensemble des taux en colonne 4 sont des taux bruts.

Interprétation d'un indice comparatif (IC)

Cet indice permet de comparer la situation du territoire observé avec la moyenne nationale, en neutralisant les effets de la structure par âge de la population. C'est le rapport en base 100 du nombre de cas (décès, admissions en ALD, personnes hospitalisées/prises en charge...) observés dans le territoire, au nombre de cas qui serait observé si les taux pour chaque tranche d'âge dans ce territoire étaient identiques aux taux France métropolitaine.

L'indice France métropolitaine étant égal à 100, un indice comparatif de 110 signifie un indicateur territorial supérieur de 10 % à la moyenne nationale. Un indice de 90 signifie un indicateur inférieur de 10 % à cette moyenne.

Interprétation des évolutions

L'évolution (colonne 5) est étudiée à partir de la valeur du taux de croissance annuel moyen des taux standardisés sur l'âge (ou du taux brut pour l'indicateur 62). Elle est représentée selon cinq classes (cf. tableau ci-contre).

Précautions d'interprétation

Les indices comparatifs de recours aux soins permettent d'analyser les disparités territoriales en neutralisant les effets de structure par âge. Toutefois, l'état de santé de la population ne constitue pas le seul facteur explicatif des écarts observés après ajustement sur l'âge. Ces derniers peuvent en effet notamment résulter de différences en matière de modalités de prise en charge, qui peuvent elles-mêmes être influencées par de multiples facteurs (offre de soins de ville et en établissement de santé, offre d'hébergement pour personnes âgées, pratiques professionnelles...). Les écarts observés peuvent également être liés à des différences dans les modalités du recueil des données et de codage des informations médicales.

⇓	↓	↔	↑	⇓
Baisse marquée	Baisse modérée	Relative stabilité	Hausse modérée	Hausse marquée
< -6%/an	-6 à -3%/an	-3 à +3%/an	+3 à +6%/an	> +6%/an

C - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

43. Indice comparatif (IC) de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie 44. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 45. Taux (standardisé) de passages dans les services d'urgences pour 1 000 habitants 46. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes 47. IC de mortalité générale 48/49/50. IC de mortalité prématurée (décès de personnes de moins de 65 ans) : deux sexes / hommes / femmes 51. IC de mortalité évitable par la prévention, 0-74 ans (définition OCDE/Eurostat 2019).

D - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Santé des enfants de moins d'un an - 52. Part des naissances prématurées (< 37 semaines d'aménorrhée) 53. IC d'enfants de moins d'un an hospitalisés en court séjour, toutes causes.

Santé des enfants et adolescents de 1-17 ans - 54. IC d'enfants pris en charge au long cours pour une pathologie 55. IC d'enfants admis en ALD, toutes causes 56. IC d'enfants hospitalisés en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 57. IC de mortalité générale : 1-14 ans 58. IC d'enfants pris en charge pour troubles mentaux et du comportement 59. IC d'enfants hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique (fractures, luxations, entorses, plaies, traumatismes crâniens...) 60. IC d'enfants de 6 ans (nés en 2015), ayant eu recours au moins une fois à un chirurgien-dentiste (hors ODF) en cabinet de ville (hors consultations externes) dans les 12 mois suivant leur 6^e anniversaire (période 2021-2022) 61. IC d'enfants de 12 ans (nés en 2009), ayant eu recours au moins une fois à un chirurgien-dentiste (hors ODF) en cabinet de ville (hors consultations externes) dans les 12 mois suivant leur 12^e anniversaire (période 2021-2022) 62. Taux de bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour 100 personnes de 0-19 ans. Évolution 31/12/2015-2022 (Cnaf, MSA) 63. Part des élèves en situation de handicap parmi ceux scolarisés en milieu ordinaire et spécialisé dans le territoire, 2022 (Rectorat d'Académie de Nantes).

Santé des jeunes de 18-24 ans - 64. IC de jeunes pris en charge au long cours pour une pathologie 65. IC de jeunes admis en ALD, toutes causes 66. IC de jeunes hospitalisés en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 67. IC de mortalité générale : 15-24 ans 68. IC de jeunes pris en charge pour troubles mentaux et du comportement 69. IC de jeunes hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique (cf. indicateur 59).

Santé des personnes âgées de 25-64 ans - 70. IC de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie 71. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 72. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 73/74/75. IC de mortalité générale : 25-64 ans / 25-49 ans / 50-64 ans 76. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 77. IC de personnes admises en ALD pour cancer 78. IC de mortalité par cancer 79. IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire 80. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire (antihypertenseurs, hypolipémiants), hors pathologies (cardio-neurovasculaires, insuffisance rénale chronique terminale, diabète) 81. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 82. IC de mortalité par maladie cardiovasculaire 83. IC de personnes prises en charge pour diabète 84. IC de personnes admises en ALD pour diabète 85. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 86. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes (antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, neuroleptiques, anxiolytiques, hypnotiques), hors pathologies psychiatriques 87. IC de personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement 88. IC de mortalité par suicide 89. IC de personnes admises en ALD pour pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, fibrose et cirrhose du foie) 90. IC de mortalité par pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée) 91. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique (cf. indicateur 59).

Santé des personnes âgées de 65 ans et plus - 92/93. IC de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie : 65-74 ans / 75 ans et plus 94. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 95. IC de personnes de 75 ans et plus en situation de polymédication, 2022 (au moins trois délivrances pour au moins dix molécules différentes sur une année) 96. Taux de passages des personnes de 75 ans et plus dans les services d'urgences pour 1 000 habitants 97/98. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes : 65-74 ans / 75 ans et plus 99/100. IC de mortalité générale : 65-74 ans / 75 ans et plus 101. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 102. IC de personnes admises en ALD pour cancer 103. IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire 104. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies (cf. indicateur 80) 105. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 106. IC de personnes prises en charge pour diabète 107. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 108. IC de personnes prises en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences 109. IC de personnes admises en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences 110. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes, hors pathologies (cf. indicateur 86) 111. IC de mortalité par suicide 112. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique (cf. indicateur 59) 113. IC de mortalité par chute 114. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour pneumopathie infectieuse 115. IC de personnes ayant eu un remboursement de vaccin contre la grippe entre le 1^{er} octobre 2022 et le 28 février 2023.

E - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Cancers - 116. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 117. IC de personnes admises en ALD pour cancer 118. IC de mortalité par cancer 119-0. Taux de participation au dépistage organisé du cancer colorectal (CRCDC Pays de la Loire) 119. IC de personnes prises en charge pour cancer du côlon-rectum (actif ou sous surveillance) 120. IC de personnes admises en ALD pour cancer du côlon-rectum 121. IC de mortalité par cancer du côlon-rectum 122. Taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein (CRCDC Pays de la Loire) 123. IC de femmes prises en charge pour cancer du sein (actif ou sous surveillance) 124. IC de femmes admises en ALD pour cancer du sein chez la femme 125. IC de mortalité par cancer du sein chez la femme 126. IC de femmes âgées de 25-64 ans en 2022 ayant bénéficié d'au moins un examen de prélèvement du col de l'utérus (frottis) entre le 01/01/2020 et le 30/06/2023 127. IC d'hommes pris en charge pour cancer de la prostate (actif ou sous surveillance) 128. IC d'hommes admis en ALD pour cancer de la prostate 129. IC de mortalité par cancer de la prostate 130. IC de personnes prises en charge pour cancer du poumon (actif ou sous surveillance) 131. IC de personnes admises en ALD pour cancer du poumon 132. IC de mortalité par cancer du poumon 133. IC de personnes admises en ALD pour cancer des voies aéro-digestives supérieures (VADS), y compris œsophage 134. IC de mortalité par cancer des VADS, y compris œsophage.

Maladies cardiovasculaires - 135. IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire 136. IC de personnes prises en charge pour maladie coronaire 137. IC de personnes prises en charge pour accident vasculaire cérébral 138. IC de personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque 139. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies (cf. indicateur 80) 140. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 141. IC de mortalité par maladie cardiovasculaire.

Diabète - 142. IC de personnes prises en charge pour diabète 143. IC de personnes admises en ALD pour diabète.

E - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Maladies de l'appareil respiratoire - 144. IC de personnes prises en charge pour maladie respiratoire chronique 145. IC de personnes admises en ALD pour insuffisance respiratoire chronique grave 146. IC de mortalité par maladie de l'appareil respiratoire.

Troubles mentaux et du comportement, suicide - 147. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 148. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes, hors pathologies psychiatriques (cf. indicateur 86) 149. IC de personnes prises en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur 150. IC de personnes ayant un traitement antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur, hors pathologies psychiatriques 151. IC de personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement 152. IC de mortalité par suicide.

Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool - 153. IC de personnes admises en ALD pour pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, fibrose et cirrhose du foie) 154. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour pathologie liée à l'alcool (intoxication éthylique, syndrome de dépendance, complications liées à l'alcool) 155. IC de personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool 156. IC de mortalité par pathologie liée à l'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée).

Conséquences des accidents - 157. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique (cf. indicateur 59) 158/159. IC de mortalité par accident de la : vie courante / circulation.

F - OFFRE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Offre de soins de premier recours - Les indicateurs relatifs à la démographie des professionnels de santé libéraux (effectifs et densités) sont issus d'une exploitation du Répertoire partagé des professions de santé (RPPS) au 21 mai 2024 (160-163, 165, 166, 168, 171, 175), et du répertoire Adeli au 17 janvier 2024 (173, 174). Les professionnels sont comptabilisés au lieu de leur(s) cabinet(s) d'exercice, sans double compte au niveau du territoire étudié. Sont pris en compte les professionnels exerçant à titre libéral ou mixte (libéral et salarié), hors remplaçants.

L'Accessibilité potentielle localisée (APL) est un indicateur de densité flottante qui est calculé au niveau de chaque commune par la Drees. Elle indique pour une profession donnée, le volume de soins ou de professionnels (en ETP), accessibles par les habitants d'une commune, compte tenu de l'offre disponible et de la demande au sein de la commune et dans les communes environnantes. Les indicateurs 164, 165-b, 167, 170, 172 correspondent à des APL moyennes obtenues en pondérant l'APL de chaque commune composant le territoire étudié par sa population (standardisée par la consommation de soins par tranche d'âge). L'évolution (colonne 5) correspond au taux de croissance annuel moyen des APL moyennes.

160. Densité standardisée (selon le recours par âge) de médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) pour 100 000 habitants 161. Effectif de médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) de moins de 60 ans 162. Part des médecins généralistes libéraux nouvellement arrivés sur le territoire étudié entre mai 2019 et mai 2024 parmi les médecins en exercice en mai 2024 163. Part des médecins généralistes libéraux qui se sont "désinstallés" (départs) sur le territoire étudié entre mai 2019 et mai 2024 parmi les médecins en exercice en mai 2019

164. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux médecins généralistes (libéraux et salariés) en centres de santé, âgés de 65 ans ou moins, 2022, en nombre de consultations et visites "accessibles" par habitant. Évolution 2016-2022 en nombre moyen de consultations et visites 165. Densité standardisée (selon le recours par âge) de chirurgiens-dentistes (yc ODF) libéraux pour 100 000 habitants 165-b. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux chirurgiens-dentistes (libéraux et salariés) en centres de santé, âgées de 65 ans ou moins, 2022, en nombre d'ETP pour 100 000 habitants 166. Densité standardisée (selon le recours par âge) de sages-femmes libérales pour 100 000 femmes de 15 ans et plus 167. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux sages-femmes libérales (âgées de 65 ans ou moins), 2022, en nombre d'ETP pour 100 000 femmes. Évolution 2016-2022 en nombre d'ETP 168.

Densité standardisée (selon le recours par âge) d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants 169. Effectif de Centres de soins infirmiers, septembre 2024 (Finess, Drees) 170. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux infirmiers (libéraux et salariés) en centre de santé, âgés de 65 ans ou moins, 2022, en nombre d'ETP pour 100 000 habitants. Évolution 2016-2022 en nombre d'ETP 171. Densité standardisée (selon le recours par âge) de masseurs-kinésithérapeutes libéraux pour 100 000 habitants 172. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux (âgés de 65 ans ou moins), 2022, en nombre d'ETP pour 100 000 habitants. Évolution 2016-2022 en nombre d'ETP 173. Densité standardisée (selon le recours par âge) d'orthophonistes libéraux pour 100 000 habitants 174. Densité standardisée (selon le recours par âge) d'orthoptistes libéraux pour 100 000 habitants 175. Densité standardisée (selon le recours par âge) de pédicures-podologues libéraux pour 100 000 habitants 176. Effectif de Maisons de santé pluriprofessionnelles, septembre 2024 (Finess, Drees)

177. Densité brute de pharmacies pour 100 000 habitants, septembre 2024 (Finess, Drees, RP-Insee) 178. Effectif de laboratoires de biologie médicale, septembre 2024 (Finess, Drees)

Offre pour les personnes en situation de handicap - 179. Taux de places en établissements pour enfants et jeunes en situation de handicap (IME, IEM, ITEP, institut déficients visuels/auditifs..., y compris accueil temporaire, de jour...) pour 1 000 jeunes âgés de moins de 20 ans 180. Taux de places en Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad), y compris accueil de jour, externat..., pour 1 000 jeunes âgés de moins de 20 ans 181. Taux de places en établissements pour adultes en situation de handicap (MAS, FAM, foyer d'hébergement, foyer de vie, y compris accueil temporaire, de nuit...) pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans 182. Taux de places en Établissements et services d'aide par le travail (Esat) pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans 183. Taux de places en Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans (Finess septembre 2024, Drees, RP-Insee).

Offre pour les personnes âgées - 184. Taux de places en établissements pour personnes âgées (y compris accueil temporaire, de jour...) pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus 185. Taux de places en Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), y compris accueil temporaire, de jour..., pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus 186. Taux de places en Services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) et Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (Spasad) pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus (Finess septembre 2024, Drees, RP-Insee).

G - RECOURS AUX SOINS AMBULATOIRES (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs de recours aux soins ambulatoires 187 à 203 sont issus d'une exploitation du DCIR et du PMSI MCO du SNDS (champ : tous régimes). Ils prennent en compte les recours en cabinet de ville, centre de santé (dont centre de soins infirmiers), centre mutualiste, consultation externe d'établissement hospitalier, service de PMI. Les effectifs correspondent à un nombre estimé de personnes ayant eu recours au moins une fois au cours de l'année 2022. Les comparaisons à la moyenne nationale sont effectuées à partir d'indices comparatifs (IC, cf. précisions page 7).

187. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un médecin généraliste 188. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un chirurgien-dentiste 189. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un masseur-kinésithérapeute 190. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un infirmier 191. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un orthophoniste 192. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un ophtalmologiste 193. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un cardiologue 194. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un dermatologue 195. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un oto-rhino-laryngologue (ORL) 196. IC d'enfants de moins de 15 ans ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un médecin généraliste ou un pédiatre 197. IC d'enfants de moins de 15 ans ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un orthophoniste 198. IC de femmes de 15 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un gynécologue médical ou obstétricien 199. IC de femmes de 15 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à une sage-femme 200. IC de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un médecin généraliste 201. IC de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un chirurgien-dentiste 202. IC de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un masseur-kinésithérapeute 203. IC de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un infirmier.

Ce document a été réalisé par l'Observatoire régional de la santé (ORS) des Pays de la Loire à la demande et grâce au financement de l'Inter-URPS Pays de la Loire.

Il rassemble des indicateurs issus d'exploitations statistiques menées par l'ORS, principalement à partir du Système national des données de santé (SNDS) géré par la Caisse nationale d'Assurance maladie, ainsi que des données mises à disposition par des partenaires, notamment l'Agence régionale de santé Pays de la Loire, le Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC) Pays de la Loire et le Rectorat d'Académie.

► CONTACT : ORS Pays de la Loire • 02.51.86.05.60 • accueil@orspaysdelaloire.com

► VOIR AUSSI : PISSTER (Panier d'indicateurs sociosanitaires territoriaux) • <https://www.orspaysdelaloire.com/PISSTER/index.html>

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sous réserve de la mention des sources et de ne pas poursuivre une des finalités interdites du SNDS, mentionnées à l'Art. L. 1461-1 de la Loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.